



**Aux membres de la  
Caisse Desjardins du Littoral gaspésien**

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle  
pour l'année financière 2018.

**Mardi, le 16 avril 2019 à 19h00**  
**Salle communautaire de Cap d'Espoir**  
**52, rue Curé Poirier, Cap d'Espoir**

**En tant que membre, vous pourrez :**

- prendre connaissance du rapport annuel;
- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes);
- adopter des modifications au *Règlement intérieur de la Caisse* qui se trouvent à la suite;
- élire les membres du conseil d'administration;
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour.

**Modifications au Règlement intérieur de la Caisse**

Les membres seront appelés à se prononcer sur des modifications du *Règlement intérieur de la Caisse* visant à modifier l'*Annexe « A » « Conseil d'administration »* de façon :

- à abolir l'exigence que les administrateurs indiqués à l'égard de chacun des groupes de l'*Annexe « A »* soient élus seulement par les membres de ces groupes respectifs;
- à ce que les administrateurs devant représenter chacun des groupes prévus à l'*Annexe « A »* soient élus par tous les membres.

Les membres seront appelés à se prononcer sur des modifications du *Règlement intérieur de la Caisse* visant à modifier l'*Annexe « A » « Conseil d'administration »* de façon :

- à abolir un poste du groupe « A », dont le mandat se termine le 31 décembre 2019, et de le remplacer par un poste du « Groupe universel »;
- à abolir un poste du groupe « C », dont le mandat se termine le 31 décembre 2019, et de le remplacer par un poste du « Groupe universel »;
- à abolir un poste du groupe « D », dont le mandat se termine le 31 décembre 2019, et de le remplacer par un poste du « Groupe universel »;
- à ce que la nomenclature actuelle du « Groupe universel » soit remplacée par la suivante, pour une meilleure compréhension :
  - Groupe E (Groupe universel) : quatre (4) étant résidants, domiciliés ou travaillants au Québec.

Les modifications au règlement prendront effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les membres peuvent obtenir une copie des modifications proposées en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.

**Élections**

**Trois (3) postes** seront à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse, un poste du groupe « A », un poste du groupe « C » et un poste du « groupe universel ». Veuillez noter que conformément au *Règlement intérieur de la Caisse*, la période de mise en candidature s'est terminée le **12 février 2019 à 16h00**.

**Candidats à un poste d'administrateur pour cette assemblée**

Benny Jones « Groupe A »

Monique Collin « Groupe C »

Gaétane Cloutier « Groupe universel »

Sylvie Couture « Groupe universel »

Tous les membres de la Caisse  
sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

Signé le 21 mars 2019

Kent Moreau

Kent Moreau